

L'encombrant héritage de l'école républicaine

Parce qu'elle résiste à une mise en cause du regard qu'elle porte sur l'enfant, l'Éducation nationale n'est plus en phase avec son époque et se raidit. Réflexions sur les mécanismes de reproduction de la souffrance en milieu scolaire.

Un élève ayant insulté un professeur est désormais passible d'une peine de six mois de prison ferme. Une disposition de la loi Perben, adoptée le 3 août dernier par l'Assemblée nationale française, aggrave en effet les sanctions encourues en cas d'outrage contre une personne chargée d'une mission de service public. Selon un magistrat, cette mesure contiendrait « une

Classement

L'inspecteur a toujours quelque chose à redire. C'est lui le garant de l'ordre hiérarchique qui doit s'imposer aux élèves, par la fréquentation assidue du moule scolaire. Mieux qu'un discours, ses remarques à l'inspecté renseignent sur les véritables priorités de l'école gratuite et obligatoire, sous la troisième République. Elles ne sont pas pédagogiques :

« Les trois divisions n'apparaissent distinctes ni sur les bancs ni sur les registres, où souvent une même série de numéros d'ordre s'applique à toute la classe. Si je veux faire lever la 1ère division, la 2ème, la 3ème, il y a des hésitations. Où est le premier élève, le dernier ? Combien êtes-vous de votre division ? On ne sait trop. Pourtant, est-ce que l'esprit de l'enfant n'aurait pas dû être frappé de cette classification ? Être le premier, dans une école où règne l'émulation, mais c'est un honneur et un bonheur qui retentissent jusque dans la famille ; être le dernier, une cause d'affliction et une honte salubre. Descendre, monter, à cette échelle sociale en miniature, sont des événements réels dont le retour mensuel constitue la vie d'une école. »

Directives et rapport d'inspection, cités par Jules Joly et Guy Pernet, Dans l'Ain, notre école au bon vieux temps, éd. Horvath, 27, bd Charles-de-Gaulle, F-42120 Le Coteau, p. 68.

charge symbolique forte » qui devrait permettre de limiter les atteintes à l'autorité du personnel scolaire¹. Elle témoigne surtout d'un sentiment d'impuissance que vivent parents et enseignants - relayés par la majorité au pouvoir - et révèle la base relationnelle sur laquelle est fondée l'instruction depuis le milieu du XIXe siècle.

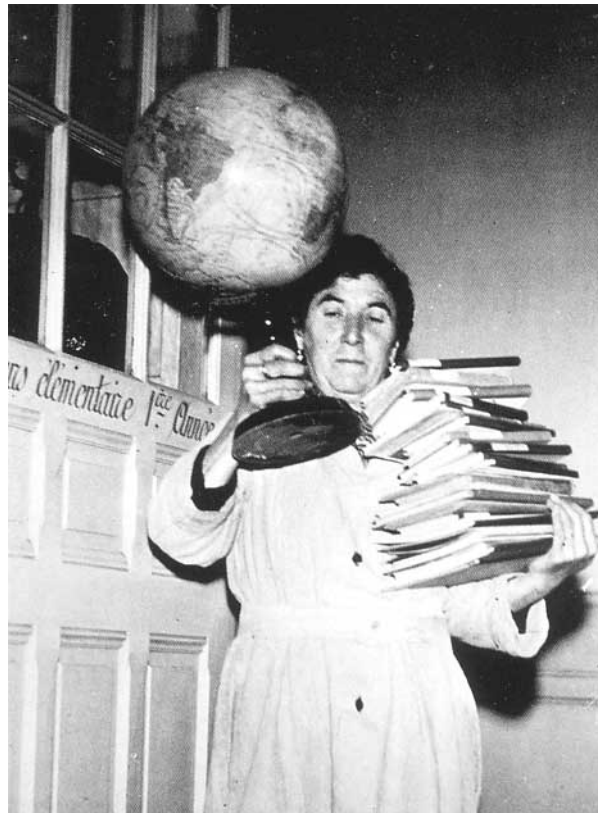
Mission « civilisatrice »

Il y a quelques années, dans un vibrant plaidoyer en faveur d'une refondation de l'école républicaine menacée par la violence imputée aux jeunes, le pédagogue Philippe Mérieu affirmait : « Dans une République, il doit exister au moins trois organismes qui échappent à la logique du service : la justice, l'armée et l'éducation. Ce sont là des institutions. On ne les juge pas à la satisfaction de leurs usagers (...) »² Pour cet auteur, qui fut également le coordinateur de la réforme des lycées lancée par le ministre de l'éducation Claude Allègre, la mission de l'école consiste « à restaurer l'acte fondateur de l'ordre démocratique, à refaire inlassablement, avec les jeunes qui lui sont confiés, le geste de Clis-thène ordonnant aux tribus athéniennes de sortir de la spirale infernale de la violence [pour] accéder à la culture et à la civilisation. »³

L'enfant est ainsi marqué du sceau de la barbarie et son salut ne résiderait que dans sa soumission docile à l'influence civilisatrice de ses maîtres. L'école aurait une fonction salutaire d'arrachement au milieu familial et social, considéré comme un lieu de complicités de type clanique. Cette conception de la mission scolaire, fortement ancrée dans l'histoire de l'école républicaine, constitue certainement un obstacle majeur à l'émergence d'une reconnaissance du vécu de l'enfant face à l'école et à l'instruction.

Héritage colonial

Dès le début de son ministère, en 1879, Jules Ferry fait de l'enseignement primaire un instrument au service de l'unité nationale et de l'ordre républicain. Colonisateur convaincu, il



Exigences

La pression éducative exercée par les adultes pèse lourdement sur le vécu de l'enfant. Devenu grand, celui-ci reproduira à son tour sa souffrance refoulée sur sa progéniture ou sur les enfants dont il a la charge.

considère l'enseignement des peuples conquis comme une « mission éducatrice et civilisatrice qui appartient à la race supérieure » et fustige ceux qui ne tentent rien pour « arracher [la race vaincue] à sa misère morale et intellectuelle. »⁴

En métropole, l'objectif de l'école républicaine n'est pas de bouleverser la société, mais d'en instruire - et par là d'en civiliser - les membres. Sur les murs des classes, on affiche les règles de l'hygiène et des bonnes habitudes,

on vante l'importance des engrais phosphatés, on stigmatise les conséquences de l'alcoolisme par des démonstrations simplistes et éloquentes: «*Les crétins, les idiots, les rachitiques sont des fils d'alcooliques.*»⁵ Juché sur une estrade, l'instituteur incarne cet idéal *civilisateur*, fondé sur l'humiliation et la violence. Dans un coin de chaque classe, une botte de verges de noisetier ou un martinet rappelle aux enfants terrorisés qu'ils sont là pour apprendre l'obéissance et qu'ils doivent ravalier leurs souffrances pour *s'éduquer*⁶.

Humiliations obligatoires

Qu'en est-il aujourd'hui? Certes, les châtiments corporels ont disparu des établissements scolaires, du moins dans nos régions. Par contre, les exigences issues des attentes projectives des adultes envers les enfants ne cessent de se complexifier et, avec elles, leur cortège de violences psychologiques. Aux demandes parentales qui visaient l'amélioration du statut social des familles se sont ajoutées celles des entreprises. En plus d'amasser des connaissances, les jeunes doivent accepter d'être sans cesse rappelés à leur *insuffisance*, à l'occasion d'un concours d'entrée, d'une candidature professionnelle ou même d'une bourse d'étude. L'école, qui s'était donnée pour mission de sortir le peuple de la misère et de l'ignorance, a largement disséminé les pratiques d'exclusion en généralisant le système d'évaluation et de sélection qui fonde sa pratique pédagogique.

Elle a reproduit les inégalités sociales, mais plus encore *les humiliations vécues dans l'intimité des êtres aux prises avec les exigences civilisatrices de leurs maîtres*. Dans le regard porté sur l'enfant, dans la remarque notée sur son travail, il y a - implicitement et souvent explicitement - la condamnation de son état *d'inculture* et la menace d'une relégation en fin de parcours. Au fil des ans, l'enfant apprend ainsi à refouler le déni constant de son être et s'adapte dans l'attente de voir sa souffrance éventuellement reconnue.

Compulsion de répétition

Les humiliations infligées par l'école sont à l'image du *drill* que le personnel chargé de l'enseignement a lui-même subi dans son jeune âge et lors de sa formation à la maîtrise pédagogique: un conditionnement que l'on souhaiterait sans faille, destiné à assurer la transmission de savoirs académiques conçus en haut lieu. L'apprentissage de cet outil indispensable qu'est la langue est en lui-même une course d'obstacles. Là où

Claques sur les oreilles

Vers 1900, un maître d'école allemand «*s'enorgueillait d'avoir donné 911 527 coups de baguette, 124 000 coups de fouets, 136 715 claques avec la main et 1 115 800 gifles sur les oreilles.*»¹ Ma mère était à l'école de 1933 à 1943 environ, et même si la Suisse n'était pas l'Allemagne, à quelque trente ans de distance, les mœurs n'avaient pas beaucoup évolué.

Ma mère a reçu d'innombrables claques sur les oreilles, de ses parents et de ses maîtres d'école. Ces claques violentes et répétées, dont elle se souvient et se plaint encore aujourd'hui, à 74 ans, ont été sinon à l'origine de sa surdité, du moins décisives dans son évolution (plusieurs impressionnantes hémorragies). La souffrance refoulée des coups, des humiliations et de la terreur qu'elle a vécus l'a amenée à la rejouer sur moi d'une manière très particulière.

Ne pouvant ni s'interdire de me frapper ou de me tirer les oreilles, ni

prendre ma défense face à mon père ou aux adultes auxquels elle m'abandonnait, elle prit - inconsciemment - prétexte de mes oreilles légèrement décollées pour me faire opérer et plaquer les oreilles. Elle le justifia largement et même se valorisa de m'avoir évité ainsi les moqueries probables et les quolibets inévitables de mes camarades. Suite à cette double opération, elle se sentit enfin légitime d'avertir mes professeurs de ne jamais me toucher les oreilles, d'aucune manière.

Pour se préserver de me voir subir ce qu'elle avait vécu et qu'elle se sentait impuissante à empêcher, pour s'éviter les remontées émotionnelles de son enfance terrifiante, elle me fit vivre d'un seul énorme coup tout le traumatisme sous narcose, enfouissant ainsi sa souffrance refoulée dans mon inconscient. Charge à moi de libérer le tout!

Bernard Giossi

Note:

¹P. Smith, *A History of Modern Culture*, H. Holt & Co, New York, 1934, cité par Lloyd deMause, *The Journal of Psychohistory*, Vol.27, No 4, p. 422.

le système scolaire se devrait de favoriser l'expression spontanée de l'enfant, il parvient à le priver de sa parole en corrigeant systématiquement sa prononciation, sa syntaxe et plus tard son orthographe. Là où l'étude de l'environnement ou des sciences pourrait accompagner l'éveil naturel de l'enfant, elle se transforme en un fastidieux exercice de nomenclature qui finit par donner le vertige aux plus avertis.

Le sens de ce gâchis tient en quelques mots: *c'est un mécanisme compulsif de répétition de la souffrance engendrée par l'école elle-même*. Le système scolaire sélectionne les individus les plus aptes au refoulement des humiliations associées à l'étude et invite ces derniers à reproduire dans leurs rôles sociaux respectifs les schémas de comportements acquis dans les classes. En face de ces «plus-ayant» désormais investis d'un pouvoir économique, politique ou administratif, on retrouvera les plus démunis du fait de leur jeune âge, de leur statut économique ou social, ou de leur histoire familiale. Ensemble, ils seront prêts à remettre en scène le drame scolaire.

Pourtant, l'école pourrait être un lieu privilégié de relations et de transmission de savoirs. Il faudrait pour cela

qu'un nombre significatif de parents et de responsables éducatifs s'interrogent sincèrement sur leur passé et sur les humiliations subies à l'école. Il faudrait qu'ils acceptent d'accueillir les souffrances qui ne manqueraient pas d'émerger au contact de ce vécu retrouvé et d'ouvrir peu à peu les yeux sur la manière dont ils ont, inconsciemment, reproduit ces souffrances. À l'heure où l'ensemble de la classe politique se crispe autour de la question scolaire, toute initiative allant dans ce sens marquerait une volonté de s'affranchir d'un lourd héritage.

Marc-André Cotton

Notes:

¹Joël Garrigue, cité par *Le Monde*, 4.9.02.
²Philippe Mérieu et Marc Giraud, *L'école ou la guerre civile*, éd. Plon, 1997, p. 57.
³Ibid., p. 59. Clithène est considéré comme le fondateur de la démocratie athénienne, vers 510 avant J.-C..
⁴Lettre à Joseph Meinach et rapport au Sénat, 1877, cité par *Textes et documents pour la classe* No 647, 17.3.93.
⁵Jules Joly et Guy Pernet, *Dans l'Ain, notre école au bon vieux temps*, éd. Horvath, 27, bd Charles-de-Gaulle, F-42120 Le Coteau, p. 22.
⁶Pour un développement de ce paragraphe, lire *L'enfant et les institutions* in M.-A. Cotton, *Une enfance dans le Jura pendant la seconde guerre*, www.regardconscient.net/corpus/jura.html.